

Règlement général Course endurance Les 3 Heures de Joigny 2012

La Course endurance Les 3 Heures de Joigny 2012 se déroulera le dimanche 01 Avril 2012 de 9h00 à 15h00, sur le circuit de Joigny (89), situé entre Sens et Auxerre, d'une longueur de 1050 m x 7m.

Organisation

La Course endurance Les 3 Heures de Joigny 2012 est organisée par la société Joigny Racing Kart. La Course endurance Les 3 Heures de Joigny 2012 est une course amicale de karting loisir.

Règlementation

Le présent règlement est spécifique à la Course endurance Les 3 Heures de Joigny 2012. A ce titre, aucun autre règlement particulier ne peut être appliqué sans un accord écrit de Joigny Racing Kart.

Participants

La course est ouverte à toutes les personnes ayant plus de 15 ans le jour de l'épreuve.

Un équipage est composé de 2 à 4 pilotes.

Le nombre d'équipage maximum admis est de 22.

Made In Kart se réserve le droit d'examiner toute candidature présentant un caractère particulier, dans le but de préserver l'esprit de la Course endurance Les 3 Heures de Joigny 2012.

Acceptation du règlement

Le fait de s'engager à la Course endurance Les 3 Heures de Joigny 2012 implique d'accepter dans son intégralité le présent règlement et de l'appliquer.

Lest

Chaque pilote de l'équipage sera pesé. Un poids moyen des pilotes de l'équipage sera déterminé. Si celui-ci est inférieur à 80 kgs, le kart de l'équipage sera lesté afin que le poids moyen des pilotes de l'équipage atteigne 80 kgs.

Droit d'inscription

Le coût par équipage est de 330 Euros TTC repas inclus. Possibilité de repas accompagnant sur réservation et règlement au moins 15 jours avant la date de la course : 12€/repas

Pour valider son inscription le règlement doit être envoyé au plus tard 15 jours avant chaque épreuve.

Vous pouvez payer en ligne sur notre site internet.

En cas de désistement :

- A moins de 1 semaine avant la course : remboursement de 50% du montant versé
- A moins de 72 h avant la course : AUCUN REMBOURSEMENT

Procédure d'inscription

Pour s'inscrire, chaque participant peut retirer un bulletin d'inscription auprès de Made In Kart ou le télécharger sur le site internet www.madeinkart.com.

Pour valider son inscription le règlement doit être envoyé au plus tard 15 jours avant la date de la course.

Vous pouvez payer en ligne sur notre site internet.

Le droit d'inscription comprend :

- Location du circuit de karting de 1050 mètres x 7 mètres,
- Location d'un kart Sodikart GT4 moteur Honda 4 temps 270cc, 11 cv, transmission par chaîne,
- Mise à disposition d'un kart de remplacement, identique, en cas de casse mécanique,
- Système de chronométrage électronique + affichage des classements sur écran de télévision,
- Personnel d'encadrement : directeur de course et équipe d'intervention sur le circuit,
- Déjeuner sous forme de buffet,

- Remise de 3 coupes sur podium, médailles à tous les pilotes pour les 3 premiers équipages,
- Les pilotes sont assurés par le contrat d'assurance de Joigny Racing Kart.

Horaires

- 9h00 - 10h00 : Rendez-vous Accueil sur le circuit. Pointage des équipages, pesée des pilotes tirage au sort des karts, briefing général.
- 10h00-10h40 : Essais chronométrés en relais de 40 minutes sur piste 850m sens inverse.
- 10h40-11h00 : Briefing de course et annonce grille de départ
- 11h00-14h00 : Course en relais de 3h00 (départ type course 24 heures) sur pistes 850 sens inverse et passage en sens normal à 1h40 de course.
Nombre de relais imposé.
- 14h30 : Podium, remise des prix (coupes/médailles) et pot de clôture.

Modifications du règlement

Joigny Racing Kart, organisateur de la Course endurance Les 3 Heures de Joigny 2012, se réserve le droit de modifier ou d'annuler un ou plusieurs articles du règlement, si des raisons majeures l'imposent.

Règlement technique

Matériel utilisé

- Châssis Sodikart modèle GT 4
- Moteur Honda 270cc, 11 cv
- Transmission par chaîne
- Pneumatique Duro

Mécanique

L'organisateur s'est attaché à maintenir l'équité des matériels et ne pourra être tenu pour responsable en cas de panne ou de défaillance technique.

Un échange de kart sera opéré en cas de défaillance mécanique indépendante de fait de course tel que : casse moteur, bris chaîne, câble d'accélérateur, ... Par contre, en cas de problèmes mécaniques dus à un fait de course tel que : accrochage, sortie de piste, ..., le pilote sera immobilisé le temps de la réparation. L'équipe d'assistance du circuit est seule habilitée à intervenir sur la piste en cas d'immobilisation d'un kart.

L'essence est fournie ainsi que le matériel de panneautage (numéro de kart) et toute l'assistance technique. Les interventions mécaniques seront gratuites et il ne sera facturé aucune pièce ; seuls les mécaniciens de l'organisation seront habilités à intervenir sur les karts.

Aucune modification par les équipes du réglage moteur, carburateur, châssis ne sera tolérée. Les réglages sont identiques sur tous les karts, et adaptés au tracé et à la durée de la course.

En cas de surcharge de l'espace mécanique, priorité sera donnée aux réparations des incidents mécaniques par rapport aux réparations engendrées par un accrochage ou une sortie de piste.

Equipement du pilote

Avant de prendre le circuit, un pilote devra obligatoirement avoir comme équipement :

- Casque intégral (peut être prêté par le circuit)
- Chaussures fermées
- Combinaison (peut être prêtée par le circuit)

Règlement sportif

Essais chronométrés

Le déroulement des essais chronométrés sera établi sur une durée de 40 minutes. Le meilleur temps réalisé durant cette séance sera retenu, permettant ainsi d'établir la grille de départ.

Départ

Départ en épi, type course 24h.

Course d'endurance

Elle se déroule sur une durée minimum de 3 heures, avec neutralisation de la course pour le changement de sens à 1h40 de course. A l'issue du temps règlementaire, le tour entamé sera poursuivi et comptabilisé jusqu'au passage sur la ligne d'arrivée du dernier tour.

Le drapeau à damier sera présenté juste derrière le dernier du tour et devant le premier du classement.

Relais et règle des 90 secondes

Relais

Un équipage doit effectuer obligatoirement **7 passages dans les stands, soit 8 relais de pilote** durant les 3 heures de course.

Le départ et l'arrivée ne comptent pas pour un passage aux stands.

Il est interdit d'effectuer un passage au stand dans le premier tour de course.

Aucune réclamation sur ce point ne sera acceptée par l'organisateur.

Règle des 90 secondes

Pour chaque passage dans les stands durant la course, une durée minimum sera demandée. Le tour comprenant le passage au stand devra impérativement être supérieur à 90 secondes. Tout passage au stand ayant un chrono inférieur à 90 secondes ne sera pas comptabilisé.

Chaque équipage aura la responsabilité de gérer son temps dans les stands.

Pour que le passage au stand soit validé, il faut IMPERATIVEMENT que le kart marque UN TEMPS D'ARRET DE 2 SECONDES. En cas de vitesse jugée excessive dans la voie des stands, un Stop & Go sera donné en dehors du temps de passage au stand (le Stop & Go n'est pas compris dans les 90 secondes).

Pénalités

- | | |
|---|-------------|
| a. Conduite dangereuse | 30 secondes |
| b. Vitesse excessive dans les stands | 30 secondes |
| c. Nombre d'arrêt non respecté par arrêt en moins | 3 tours |

Dotations

Dotations : lots d'une valeur de 630 €

A la fin de la course, la proclamation des résultats se fait durant le podium où les 3 premières équipes sont récompensées par une coupe par équipage et une médaille par pilote.

L'équipage vainqueur de la Course endurance Les 3 Heures de Joigny 2012 se verra offrir son inscription à la Course endurance Les 3 Heures de Joigny 2013. (Valeur : 330 Euros TTC).

Les 2^e et 3^e équipages de la Course endurance Les 3 Heures de Joigny 2012 se verront offrir une manche du Championnat Endurance Made In Kart 2012. (Valeur : 300 Euros TTC).

Remise des prix

La remise des prix se déroulera à l'issue de la course. Il est obligatoire d'être présent pour la remise des prix afin de pouvoir prétendre à son prix.

Prêt à relever le défi ?